Tennis Club de Tours

COTISATION ETE 2023 ADULTE/ETUDIANT

Nom : …….……..... Prénom : …….……

Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin Date de naissance : …….…….

Adresse : …….……..……..

Code postal : ……..…….. Ville : ……..…….……

Téléphone domicile : ……..... Téléphone portable : ……

Adresse mail : ……..…….....

L'adhérent a connaissance des éléments suivants et :

- Reconnaît que l'adhésion au TENNIS CLUB DE TOURS entraîne l'acceptation du règlement intérieur et des règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT),
- Reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence,
- Reconnaît avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel,
- Atteste être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis, y compris en compétition pour les compétiteurs datant de moins d'un an ou avoir rempli le questionnaire « QS-SPORT » en ayant répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.
  (Le certificat médical doit être obligatoirement renouvelé tous les 3 ans).
- Salle de remise en forme : Reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et estime que sa condition physique et son état de santé lui permettent d'utiliser le matériel et les installations de la salle. (L'accès à la salle est limité à 60mn par adhérent pour chaque séance ou 30mn en cas d'affluence.)

Atteste être en possession d'un certificat médical autorisant l'utilisation d'appareils de musculation ou la pratique de tous sports daté de moins d'un an ou avoir rempli le questionnaire « QS-SPORT » en ayant répondu par la négative à l'ensemble des rubriques. (Le certificat médical doit être obligatoirement renouvelé tous les 3 ans).

- Autorise le TENNIS CLUB DE TOURS, pour sa communication interne et/ou externe à utiliser l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du club).

L'adhésion au Tennis Club de Tours entraîne de facto l'adhésion du membre à la Fédération Française de Tennis (dont ses organes déconcentrés (Ligues et Comités Départementaux)).

Le Tennis Club de Tours et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (notamment l'adresse électronique) pour des finalités fédérales (notamment l'envoi de l'attestation de licence). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le Tennis Club de Tours et la FFT.

Par ailleurs, acceptez-vous de recevoir des propositions commerciales de la part de la FFT (billetteries pour Roland Garros et le BNP Paribas master, ….) et ses partenaires : ☐ **OUI** ☐ **NON**

En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invité à vous adresser : - au Club, auprès du secrétariat ; et à la FFT (Service « Organisation et Système d'Information ») : fft@fft.fr ou Fédération Française de Tennis, 2 avenue Gordon Bennett – 75116 Paris.Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la CNIL (www.cnil.fr).

Date et Signature du membre :

CERTIFICAT MEDICAL
DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE

Vous vous inscrivez pour la 1ère fois et vous n'avez pas de licence :
Fournir un certificat médical daté de moins d'un an.

Vous avez une licence FFT 2023 dans un autre Club :
Remplir le Questionnaire de santé « QS-SPORT » ci-dessous.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa N°15699*01

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc…) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :
Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

COMMENT REGLER MA COTISATION ETE

Vous avez la possibilité de régler votre cotisation Eté par :
CB, Espèces, Chèque à l'ordre du TCTours, Chèques ANCV-Coupons Sport ou par Virement bancaire (IBAN (FR76 1940 6370 6382 8366 3900 183) BIC (AGRIFRPP894).

Document COTISATION ETE 2023 A REMETTRE IMPERATIVEMENT AU TCTOURS